
PICUM INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

Juillet - Septembre 2014

[FRONTIÈRES](#)

[NATIONS UNIES](#)

[DÉVELOPPEMENTS DE LA POLITIQUE EUROPÉENNE](#)

[DÉVELOPPEMENTS NATIONAUX](#)

[SOINS DE SANTÉ](#)

[EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL ÉQUITABLES](#)

[FEMMES SANS-PAPIERS](#)

[ENFANTS ET LEURS FAMILLES SANS-PAPIERS](#)

[DÉTENTION ET EXPULSION](#)

[PUBLICATIONS ET DOCUMENTATIONS](#)

FRONTIERES

FRANCE / Les autorités françaises et britanniques parviennent à un accord de coopération dans le port de Calais

Le 20 septembre 2014, la Secrétaire d'Etat aux Affaires Intérieures, Theresa May, et son homologue français, Bernard Cazeneuve, ont annoncé être parvenus à un accord de coopération afin de faire face à l'augmentation du nombre de migrants irréguliers qui tentent d'atteindre la Grande-Bretagne via la ville française de Calais. Un fond commun d'intervention sera créé et les autorités britanniques se sont engagées à allouer 15 millions d'euros sur trois ans pour renforcer les mesures de sécurité dans le port de Calais et empêcher les personnes migrantes d'atteindre les côtes britanniques. La coopération policière entre les deux pays sera renforcée pour lutter contre les réseaux de trafiquants et des campagnes communes d'informations seront menées pour décourager les personnes migrantes de tenter de traverser la Manche.

Sources: [La Voix du Nord](#), 20 septembre 2014 ; [The Guardian](#), 20 septembre 2014

GRECE / Demande de fonds européens supplémentaires pour protéger les frontières maritimes

La Grèce a demandé des fonds supplémentaires de l'Union européenne pour gérer le nombre croissant de migrants irréguliers entrant dans le pays, notamment dû aux conflits en Syrie et en Irak. Lors d'une conférence de presse le 4 septembre 2014 à Athènes, le Ministre pour le Commerce Maritime, Miltiadis Varvitsiotis a estimé que le nombre de personnes sans-papiers interceptées en mer Egée va tripler d'ici la fin de l'année 2014,

comparé à 2013. Selon les chiffres du ministère, en 2013, plus de 10,500 personnes ont été mises en détention alors qu'elles tentaient d'atteindre les côtes grecques, alors que 17,000 personnes, en majorité des syriens, ont été arrêtées les huit premiers mois de 2014. Le gouvernement grec a averti qu'en l'absence de fonds et de ressources suffisants pour gérer la vague croissante de réfugiés, majoritairement en provenance d'Irak et de Syrie, la Grèce risque de devenir une « zone de danger ».

Sources: [Ekathimerini](#), 4 septembre 2014; [Reuters](#), 4 septembre 2014

LIBYE / De nouveaux projets de partenariats avec l'UE pour dissuader les migrants irréguliers en discussion

Le gouvernement libyen et l'Union européenne débattent de nouveaux projets pour dissuader les migrants irréguliers de venir en Europe via la Lybie. Le premier ministre Libyen Abdullah Al-Thinni et des officiels de l'UE se sont rencontrés le 11 juillet 2014 pour évoquer la politique migratoire, la sécurité nationale et les droits humains. Sur les 88.000 personnes arrivées en Italie par bateau depuis le début de l'année 2014, on estime que 77,000 d'entre elles sont parties de la Lybie.

Sources: [South Africa Today](#), 12 juillet 2014; [Malta Today](#), 8 août 2014

MEDITERRANEE / Plus de 700 personnes migrantes décèdent en mer

Près de 700 personnes migrantes sont décédées dans deux embarcations en mer Méditerranée dans la semaine du 9 au 13 septembre 2014. Des trafiquants sont accusés d'avoir percuté et coulé les deux bateaux. L'un d'eux, transportant environ 500 passagers, s'est échoué près de Malte. Selon les témoignages des survivants, les personnes migrantes ont été forcées à changer de bateaux plusieurs et d'embarquer sur un navire qu'ils ont estimé dangereux. Quand les passagers ont refusé de changer d'embarcation, les trafiquants auraient percuté le bateau jusqu'à ce qu'il chavire. Entretemps, le 13 septembre, un autre bateau transportant au moins 250 migrants en provenant d'Afrique s'est échoué sur les côtes libyennes. Ces naufrages se sont déroulés un mois avant l'anniversaire de la tragédie de Lampedusa du 3 octobre 2013, lors de laquelle 360 migrants se sont noyés. Précédemment, en juillet 2014, cinq hommes de Syrie, du Maroc et d'Arabie Saoudite ont été arrêtés dans la ville de Messina, accusés d'avoir tués 60 personnes migrantes qui voyageaient sur le même bateau vers l'Italie. Le bateau est parti de Lybie le 17 juillet 2014 avec environ 700 migrants à bord. Selon les survivants, des émeutes se sont déclenchées quand les passagers, entassés dans la cale du bateau, ont commencé à paniquer parce qu'ils ne pouvaient plus respirer à cause des hautes températures et des fumées provoquées par le moteur du bateau. Alors qu'ils essayaient de sortir du compartiment, les 5 hommes sont soupçonnés d'avoir battu, poignardé et jeté à la mer certains d'entre eux.

Sources: [Deutsche Welle](#), 15 septembre 2014; [Open Letter](#), François Crépeau, Rapporteur Spécial sur les droits humains des migrants, 29 septembre 2014; [La Repubblica](#), 23 juillet 2014; [The Local](#), 24 juillet 2014

RAPPORTS / Des vies perdues aux frontières de l'UE

Amnesty International a publié deux rapports sur le manque de protection des personnes migrantes et réfugiées aux frontières de l'UE. Le rapport « Le coût humain de l'Europe forteresse: les violations de droits humains contre les migrants et réfugiés aux frontières de l'Europe » ("The Human Cost of Fortress Europe: Human Rights Violations Against Migrants and Refugees at Europe's Border"), publié le 9 juillet 2014, examine les dispositions clés des politiques européennes de protection des frontières et montre comment ces politiques mettent la vie des personnes migrantes en danger. Le rapport met en perspective le montant global des politiques de protection des frontières et de retour des migrants par rapport aux très faibles sommes dépensées pour la protection des personnes migrantes dans l'UE. Le rapport est disponible [ici](#) (en anglais). Un autre rapport publié par Amnesty International le 30 septembre 2014, « Des vies à la dérive : réfugiés et migrants en péril dans la Méditerranée centrale » ("Lives adrift: Refugees and migrants in peril in the central Mediterranean"), demande plus de voies d'immigration légales et sûres pour stopper les pertes humaines dans la mer Méditerranée. Le rapport est disponible [ici](#) (en anglais).

Sources: [Amnesty: News](#), 9 juillet 2014; [Amnesty International](#), 30 septembre 2014

RAPPORT / Nombre de décès de personnes migrantes dans le monde

Le 29 septembre 2014, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) a publié un rapport fournissant de nouvelles données sur les décès de personnes migrantes dans le monde. Le rapport « Voyages fatals: repérer les pertes humaines lors des migrations » ("Fatal Journeys: Tracking Lives Lost During Migration") estime que

plus de 40,000 personnes ont perdu la vie lors de leur parcours migratoire depuis 2000, ce qui équivaut à 8 personnes par jour en moyenne. La recherche conclut également que l'Europe est la destination la plus dangereuse pour les personnes migrantes, 3000 personnes y ayant perdu la vie depuis le début de l'année 2014 et 22,400 depuis 2000. Le rapport a été produit dans le cadre du projet de l'OIM « Migrants Disparus » («Missing Migrants » en anglais) et est disponible [ici](#).

Sources: [IOM](#), 29 septembre 2014; [The Guardian](#), 29 septembre 2014

NATIONS UNIES

ONU / Journée Mondiale contre la traite des êtres humains

Les Nations Unies ont désigné le 30 juillet 2014 comme la première Journée Mondiale contre la Traite des Êtres Humains. L'objectif est d'informer sur la situation de millions de femmes, d'hommes et d'enfants qui sont victimes de traite dans le monde entier, et également, d'encourager à agir contre ce crime. A cette occasion, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) a publié une [brochure](#) (en anglais) avec des informations et statistiques sur la traite des êtres humains. Pour plus d'information sur cette Journée Mondiale, cliquez [ici](#).

ONU / Le Comité des travailleurs migrants se joint à l'appel pour en finir avec la détention des familles migrantes

Le président du Comité pour la Protection des Droits de tous les Travailleurs Migrants et les Membres de Leur Famille (Committee on the Protection of the Rights of All Migrant Workers and Members of Their Families (CMW)) a publié le 3 juillet 2014 une déclaration intitulée « Mettre Fin à la Détention des Enfants Migrants » (Ending Immigration Detention of Children), et appelle les Etats à cesser la détention des enfants migrants, ainsi que d'adopter des alternatives qui respectent l'intérêt supérieur de l'enfant. Lisez la déclaration [ici](#) (en anglais).
Source: OHCHR Civil Society Section, News on Treaty Bodies No 26, juillet 2014

DEVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE EUROPEENNE

PARLEMENT EUROPEEN / Auditions des Commissaires désignés

Dans le cadre des auditions publiques tenues par le Parlement européen du 29 au 7 octobre, le Commissaire européen désigné pour la Migration et les Affaires Intérieures, Dimitris Avramopoulos, a été auditionné par la Commission des Libertés Civiles, de la Justice et des Affaires Intérieures (LIBE) le 30 septembre. Mr Avramopoulos a mentionné la priorité d'assurer la protection des droits fondamentaux comme partie intégrante de la gestion des migrations et du contrôle des frontières. Il a souligné que les défis actuels dans le contexte des migrations ne doivent pas être résolus par la mise en place d'une « Europe forteresse », mais qu'un nouveau cadre favorisant la migration légale devait être urgemment établi. Le Commissaire désigné a également réitéré le besoin de renforcer Frontex et d'établir un nouveau système européen des gardes-frontières basé sur le principe de solidarité et visant à assister les autorités nationales dans le contrôle des frontières.

Sources: [Parlement européen](#), 30 septembre 2014

COMMISSION EUROPEENNE / Nouvelle opération de l'agence européenne Frontex dans la Méditerranée

La Commissaire européenne pour les Affaires Intérieures, Cecilia Malmström, a annoncé le 27 août 2014 qu'une nouvelle opération sera lancée en novembre 2014 dans la Méditerranée par l'agence de contrôle des frontières Frontex. L'opération Triton a un coût estimé de départ de 20 millions d'euros. Elle ne remplacera pas l'opération de recherche et de sauvetage Mare Nostrum lancée par l'Italie en 2013 mais sera complémentaire et reposera sur les ressources des Etats membres et leurs contraintes budgétaires.

Source: [EU Observer](#), 3 septembre 2014; [The Guardian](#), 29 août 2014; [UNHCR](#), 26 août 2014

CONSEIL DE L'EUROPE / Appel à soutenir l'accès universel aux soins de santé

Le 7 octobre 2014, le Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, Nils Muižnieks, a appelé à un accès universel à des soins de santé de haute qualité et abordables. Il a souligné que l'accès aux soins de santé a été restreint par les mesures d'austérité mise en place pendant la crise économique, et qu'il y a un besoin d'une approche centrée sur l'être humain et les droits humains. Il a également mentionné que de nombreuses personnes sont forcées de retourner dans leur pays d'origine malgré des problèmes de santé, même quand il n'est pas clair que le traitement y serait disponible. Le Commissaire a également exprimé ses inquiétudes vis-à-vis des obstacles à l'accès aux soins de santé des enfants, faisant référence à [l'avertissement de l'Organisation Mondiale pour la Santé \(OMS\)](#) sur les possibles effets de long terme de l'extrême pauvreté sur leur santé physique et mentale. Pour lire la déclaration en entier, cliquez [ici](#).

DÉVELOPPEMENTS NATIONAUX

ALLEMAGNE / La police Fédérale constate une augmentation de la migration irrégulière

La police Fédérale Allemande a rendu compte d'une augmentation constante de personnes entrant le pays irrégulièrement. Mi-août, à l'occasion de la présentation du rapport annuel de la police fédérale, les policiers ont mis en évidence l'enregistrement de près de 33 000 entrées irrégulières, ce qui représente une augmentation de près de 27% par rapport à l'année précédente. Pendant ce temps, l'Union Chrétienne-Sociale (CSU), un parti conservateur bavarois frère de l'Union Chrétienne-Démocrate (CDU), a exigé que les contrôles à la frontière germano-autrichienne soient réintroduits afin d'empêcher l'entrée des migrants africains venus en Allemagne à travers l'Italie. Les décideurs politiques Sociaux-Démocrates ont critiqué la proposition de promouvoir une politique d'isolement.

Sources: [Die Welt](#), 14 août 2014; [Der Spiegel](#), 9 septembre 2014

ITALIE / RECHERCHE / Loi et politique sur le droit aux services pour les migrants irrégulier en Italie

Dr Sarah Spencer, Collaboratrice de l'Open Society au Centre sur la migration, politique et société (Center on Migration, Policy and Society, COMPAS) à l'Université d'Oxford, en collaboration avec Nicola Delvino, a publié en septembre 2014 son rapport « Migrants Sans-Papiers en Italie : Loi et Politique de droits aux services ». Ce document traite la politique italienne et le contexte législatif sur la migration irrégulière, ainsi que les droits juridiques des migrants en situation irrégulière. Le rapport fait partie d'une [étude COMPAS](#) plus large qui explore l'étendue, et les justifications pour, les autorisations des accès aux services pour les migrants en situation immigration irrégulière dans les pays de l'UE. Pour consulter la totalité du rapport, cliquez [ici](#).

PAYS-BAS / RAPPORT / Rapport annuel du rapporteur national sur la traite des êtres humains aux Pays-Bas

Le Rapporteur national néerlandais sur la traite des êtres humains et la violence sexuelle contre les enfants, Corinne Dettmeijer, a publié son rapport annuel le 17 septembre 2014 qui examine l'état de la traite des êtres humains dans le pays et effectue des recommandations pour une stratégie efficace de lutte contre la traite. Le rapport met également l'accent sur la nécessité pour le gouvernement de mieux identifier et protéger les victimes. S'adressant aux propositions qui criminalisent le séjour irrégulier aux Pays-Bas, le rapport soutient que le statut de séjour irrégulier ne doit jamais enlever la responsabilité de la police d'informer les victimes potentielles des garanties en la matière, notant que d'être une victime de traite des êtres humains a préséance sur situation irrégulière d'une personne. Le rapport complet est disponible [ici](#).

ROYAUME-UNI / Contrôles d'immigrations impliquant les propriétaires à être mise en œuvre en décembre

Le 3 septembre 2014, le ministère de l'Intérieur annonça le lancement de la première phase du système de « droit à la location » qui oblige les propriétaires privés dans le West Midlands à payer des amendes allant jusqu'à £ 3000 à partir de décembre 2014 si elles ne parviennent pas à vérifier le statut migratoire de leurs nouveaux locataires. La mesure fait partie du paquet de la Loi sur l'immigration 2014, ce qui a été annoncé pendant le discours de la Reine en 2013. L'Association des propriétaires résidentiels s'est opposée à la mesure, arguant que la vérification de l'état de la migration est de la responsabilité de l'Agence des frontières du Royaume-Uni et les propriétaires privés ne devraient pas être utilisés pour la mise en application du droit de l'immigration.

Source: [The Guardian](#), 3 septembre 2014

ROYAUME-UNI / Test de résidence pour l'aide juridique jugé illégale

Le tribunal de grande instance du Royaume-Uni a conclu à l'unanimité le 15 juillet 2014 que le plan du gouvernement d'appliquer un critère de résidence pour l'accès à l'aide juridique était discriminatoire, illégal et injustifié par l'épargne publique. Le contrôle judiciaire a été initié par le Projet de Droit Public (« Public Law Project », PLP) et décidé le même jour que 33 organisations ont publié une information commune demandant au Parlement de rejeter les mesures. Selon le mémoire joint et les avocats du PLP, le test aurait particulièrement empêché les groupes vulnérables de résident récent d'obtenir un accès à une aide juridique, y compris les femmes qui fuient la violence domestique, les enfants d'âge préscolaire, les sans-abri et les victimes de la traite et d'autres crimes.

Sources: [The Guardian](#), 15 juillet 2014 ; [Migrants Rights Network](#), 15 juillet 2014 ; [Migrants Rights Network](#), 15 juillet 2014

SOINS DE SANTÉ

ESPAGNE / Des ONG demandent au gouvernement espagnol de changer la loi sur l'accès aux soins de santé pour les migrants sans-papiers

Afin de marquer le deuxième anniversaire de l'entrée en vigueur du décret royal espagnole qui limite l'accès aux soins de santé pour les migrants sans papiers, un groupe d'ONG ont envoyé une lettre à la ministre espagnole de la Santé, Mme Ana Mato, lui demandant de modifier la législation afin de garantir l'accès aux soins de santé pour les migrants sans-papiers. Les organisations considèrent que l'Espagne a manqué de remplir les recommandations de divers instruments des Nations Unies et du Conseil de l'Europe, qui avaient appelé à la réforme du décret.

Sources: [Europa Press](#), 3 septembre 2014; [El País](#), 2 septembre 2014

SUÈDE / Une étude révèle la cause de la mort des migrants en situation irrégulière

Les chercheurs du Département de la santé des femmes et des enfants, de la Santé maternelle et de l'enfant internationale (IMCH) à l'Université d'Uppsala en Suède ont réalisé une étude sur les causes de décès chez les sans-papiers en Suède entre 1997 et 2010. La recherche est basée sur des certificats de décès qui ont été émis durant cette période, mais qui n'ont jamais été inclus dans le répertoire des causes de décès du pays. Bien que les principales causes de décès des migrants sans-papiers fussent externes, les chercheurs ont souligné que l'inégalité d'accès aux soins de santé par rapport aux résidents est une différence importante dans les causes de décès. Sur la base de ce résultat, les chercheurs ont noté que les ambiguïtés juridiques concernant la prestation de soins de santé doivent être abordées si l'équité en matière de santé doit être atteinte dans un pays connu pour sa couverture de santé universelle.

Source: [Global Health Action](#), 3 juin 2014

ROYAUME-UNI / Le département en charge des Affaires intérieures rend le recours aux soins de santé dangereux pour les migrants irréguliers

Le Département des Affaires intérieures (« Home Office ») a utilisé les dossiers des patients de l'Office national de la NHS pour traquer les migrants irréguliers. Un rapport publié par le Centre d'information de soins sociaux et de santé (HSCIC) révèle la régularité de cette pratique. Depuis 2010, le ministère de l'Intérieur a demandé plus de 12 587 documents, et a obtenu l'accès à plus de 6900 cas. En vertu de la loi sur la protection des données, les dossiers médicaux sont confidentiels. Toutefois, le Home Office a profité d'une exemption pour les fonctionnaires afin de recevoir des informations sur où et quand les patients ont utilisé les services de santé.

Source: [The Guardian](#), 13 juillet 2014

EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL ÉQUITABLES

GRÈCE / Le tribunal de Patras rend son verdict sur la fusillade des travailleurs migrant à Manolada

Après la fusillade de 155 travailleurs migrants du Bangladesh lors d'un conflit salarial dans une plantation de fraises dans Manolada, en Grèce, le 17 Avril 2013, la cour de jury mixte grecque de Patras a rendu sa décision finale sur cette affaire le 30 Juillet 2014. La Cour a acquitté deux des quatre hommes jugés pour avoir tiré et blessé 35 des 155 travailleurs migrants. Aucun des quatre accusés ont été reconnus coupables de traite des êtres humains, alors que le contremaître a été reconnu coupable de coups et blessures graves et condamné à une peine de prison de 14 ans et sept mois, tandis que l'autre a reçu une peine de huit ans et sept mois en tant que complice du crime. La décision a provoqué la critique, tant au niveau national au sein du Parlement grec, ainsi qu'au niveau de l'UE.

Sources: [The Guardian](#), 31 juillet 2014; [The Independent](#), 31 juillet 2014; [Ekathimerini](#), 31 juillet 2014

IRLANDE / Nouvelle législation pour combler le vide juridique autour des salaires impayés

Le projet de loi 2014 de permis de travail (Amendement) est entré en vigueur le 1er Septembre 2014 et vise à empêcher l'exploitation des travailleurs migrants sans-papiers en Irlande. La nouvelle législation a pour but de combler les lacunes de la loi précédente, mis en évidence par [le jugement de la Haute Cour](#) de 2012 qui a accordé € 92,000 de rappel de salaire à un travailleur sans-papiers. La nouvelle législation permet aux travailleurs exploités d'entreprendre une action en justice contre leurs employeurs pour les salaires impayés et empêche les employeurs de bénéficier de la non-applicabilité précédente du contrat. Pour lire la note explicative de ce projet de loi, cliquez [ici](#).

Sources: [The Journal](#), 17 juin 2014; [The Journal](#), 24 avril 2014

ROYAUME-UNI / Décision de la Cour suprême: allégation de discrimination confirmée malgré un contrat de travail illégal

La Cour suprême du Royaume-Uni a rendu son [jugement](#) dans le cas de « Hounga v Allen et un autre » (« Hounga v Allen and another ») le 30 Juillet 2014. L'affaire concernait une allégation de discrimination présentée par Mlle Hounga, une ressortissante nigériane sans-papiers au Royaume-Uni. Mlle Hounga a été victime de violence et de menaces physiques graves en cours de 18 mois d'emploi en tant que domestique de Mme Allen. Après avoir été violemment expulsée de chez elle par son employeur, Mlle Hounga a déposé une plainte pour discrimination contre son employeur. La Cour suprême du Royaume-Uni a statué à l'unanimité que la plainte pour discrimination de Mlle Hounga pourrait être recevable, puisque l'illégalité du contrat en raison de son statut irrégulier n'était pas suffisamment liée à l'acte de discrimination à l'encontre de la demande. Le jugement complet est disponible [ici](#).

ETATS-UNIS / Nouvel outil afin d'aider les travailleurs migrants dans les processus de recrutement et d'emploi

Le Centro de los Derechos del Migrante, Inc. (Centre pour les droits des migrants, MDP), qui possède des bureaux aux États-Unis et au Mexique, a lancé un nouvel outil, le 30 Septembre 2014, qui utilise la technologie et l'art afin d'accroître la transparence et pour lutter contre les abus dans les programmes américains de travailleurs étrangers. «Contratados», nommé d'après le processus d'être contracté dans le cas d'un programme de travail temporaire, s'adresse spécifiquement aux travailleurs en provenance du Mexique, mais peuvent être utilisés par les travailleurs de toutes origines et catégories de visas. Avec un site Web interactif, une hotline, une bande dessinée de poche, et une campagne radio transnationale, le programme donne aux travailleurs des ressources pour naviguer de manière plus sécurisée à travers le processus de recrutement et de l'emploi. A travers un site de 'crowdsourcing' et une ligne téléphonique, les travailleurs eux-mêmes peuvent écrire des critiques sur des recruteurs et des employeurs et collectivement compléter les informations disponibles pour public concernant le recrutement de la main-d'œuvre internationale par toutes informations manquantes et critiques. Pour plus d'informations sur l'outil, cliquez [ici](#).

FEMMES SANS-PAPIERS

CONSEIL DE L'EUROPE / Entrée en vigueur de la 'Convention d'Istanbul'

Le 1er Août 2014, la [Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence contre les femmes et la violence domestique](#) est entrée en vigueur. Dénommée aussi «Convention d'Istanbul», c'est le premier traité européen visant spécifiquement la violence envers les femmes et la violence domestique. La Convention énonce, et appelle à la mise en œuvre des normes juridiques pour prévenir la violence contre les femmes, protéger les rescapées et punir les auteurs. En demandant aux Etats de garantir la disponibilité des services tels que des lignes téléphoniques, des abris, l'assistance médicale, les conseils et l'aide juridique, la Convention interdit la discrimination fondée sur le statuts de migration. Pour célébrer l'entrée en vigueur de la Convention du Conseil de l'Europe sur la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, aussi connue comme la Convention d'Istanbul, le ministère italien des Affaires étrangères, la Chambre des députés italienne, et le Conseil de l'Europe ont organisé une conférence à Rome le 19 Septembre 2014. Pour consulter les présentations de l'événement, cliquez [ici](#).

Sources: [Council of Europe](#), Septembre 2014

MAROC / ESPAGNE / Exploitation et abus de femmes migrantes

Selon des rapports, les femmes migrantes d'Afrique subsaharienne, principalement du Nigeria, sont systématiquement maltraitées et exploitées sur leur chemin vers l'Europe. La plupart des femmes restent en Algérie ou au Maroc dans le but de parvenir à Melilla et d'entrer sur le territoire espagnol. Selon Carlos Montero, directeur du centre d'accueil des migrants (CETI) de Melilla, presque toutes les femmes nigérianes qui arrivent du Maroc ont connu des abus sexuels. Toutefois, selon la Commission espagnole d'aide au réfugié Euskadi (Comisión de Ayuda al Refugiado en Euskadi - CEAR-Euskadi) des 40 demandes d'asile de femmes victimes de la traite humaine entre 2009 et 2013, dont 29 étaient en provenance du Nigeria, aucun n'a été approuvé. Un [rapport](#) de Women Link Worldwide a constaté que les autorités espagnoles expulsent souvent les victimes potentielles de la traite.

Source: [El País](#), 18 juillet 2014, [Women's Link Worldwide](#), juillet 2014

ROYAUME-UNI / Utiliser CEDAW dans la loi : les droits des femmes en action

Le groupe de travail juridique de la CEDAW (« CEDAW Legal Working Group »), une initiative populaire, a produit le guide 'utiliser CEDAW dans la loi : les droits des femmes en action' (« Using CEDAW in Law: Bringing Women's Rights Home »). Le guide sur la Convention internationale sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) explique comment argumenter les points de CEDAW efficacement dans les procédures internes. Pour mettre en évidence les moyens par lequel CEDAW peut être utile pour le plaider sur les droits des femmes migrantes au Royaume-Uni, le guide explore l'exemple de la CEDAW pour contester les conditions de détention de l'immigration pour les femmes migrantes. Plus d'informations sur cette initiative sont disponibles [ici](#). Pour télécharger le guide, cliquez [ici](#).

ENFANTS ET LEURS FAMILLES SANS-PAPIERS

LIVRE / Les conditions sociales et économiques de jeunes sans-papiers

'Sans-Papiers : les conditions sociales et économiques de jeunes sans-papiers' ("Sans Papiers: The Social and Economic Lives of Young Undocumented Migrants") concilie un récit contemporain sur les débats théoriques et politiques autour de la migration irrégulière avec une analyse approfondie des expériences vécues par des migrants sans-papiers au Royaume-Uni. Construit autour de leurs témoignages, le livre écrit par Alice Bloch, Nando Sigona et Roger Zetter permet de comprendre les processus migratoires, les différentes expériences vécues selon le genre et les aspirations des migrants. Se plaçant entre l'unicité des expériences individuelles et la recherche de points communs, le livre explore les ambiguïtés et les contradictions dans le fait d'être migrant sans-papier. Pour plus d'informations, cliquez [ici](#).

RECHERCHE / Les actions des autorités municipales et leur impact sur l'accès aux prestations sociales des familles migrantes

Jonathan Price, Chargé de recherche et le Dr. Sarah Spencer, Chercheur de l'Open Society au sein du Centre sur la migration, les politiques migratoires et la société (COMPAS) de l'Université d'Oxford, ont publié un rapport intitulé "Les réponses municipales aux familles migrantes ayant un accès restreint aux prestations familiales : une étude pilote européenne" ("City-level responses to migrant families with restricted access to welfare benefits: A European pilot study") en septembre 2014. Cette recherche met l'accent sur deux villes européennes, Berlin et Madrid, en examinant en quoi les lois et politiques de ces deux villes structurent les droits et les exclusions aux prestations sociales pour les enfants migrants et leurs familles et les manières à travers lesquelles l'Etat et les ONG ont répondu aux problèmes que ces exclusions ont créés. L'étude met également en valeur la situation particulière de migrants irréguliers en soulignant leur accès limité aux services ou même leur exclusion de certains droits et services tel le logement. Pour lire la synthèse du rapport en anglais, veuillez cliquer [ici](#). Pour avoir directement accès au rapport complet, veuillez cliquer [ici](#).

RAPPORT / Nouveau rapport sur la qualité de l'aide juridique aux enfants non accompagnés

Un rapport comparatif examinant la législation et les pratiques de l'accès à une aide juridique pour les enfants non accompagnés en Autriche, en Belgique, en Bulgarie, au Danemark, en Italie, en Espagne et au Royaume-Uni a été publié par le Conseil européen sur les réfugiés et les exilés (ECRE) en juillet 2014. Le rapport intitulé "Droit à la Justice : Aide Juridique de Qualité pour les Enfants Non Accompagnés" ("Right to Justice: Quality Legal Assistance for Unaccompanied Children") démontre que même si l'aide juridique est assurée par la loi dans plusieurs procédures migratoires et d'asile, celle-ci est rarement disponible dans les cas où l'âge de la personne est contesté ou au cours de l'évaluation de l'âge. Vous pouvez télécharger le rapport et lire les résultats par pays en cliquant [ici](#).

ETATS-UNIS / La violence, élément moteur de la vague de migration d'enfants depuis l'Amérique centrale

Dans le contexte d'arrivée et de rétention d'un grand nombre d'enfants de pays d'Amérique centrale aux Etats-Unis, la violence des gangs et les meurtres de membres de leur famille dans leur pays d'origine ont été signalés comme la raison principale à la hausse élevée d'arrivées d'enfants migrants. Les autorités estiment que plus de 90 000 enfants devraient arriver de manière irrégulière au cours de l'année fiscale 2014 (en comparaison de 24 493 appréhensions au cours de l'année fiscale 2013). Alors que de nombreux enfants ne sont pas accompagnés, certains sont accompagnés de leur mère. Entre temps, le 2 septembre 2014, le Département de la Sécurité intérieure a publié un rapport qui contredit les affirmations "d'abus systématique" des enfants migrants sans-papiers. Le rapport fait suite à des accusations affirmant que les enfants migrants sans-papiers étaient sujets à des violences verbales, à un refus de prise en charge médicale et étaient retenus dans des "cellules sales, surpeuplées et gelées".

Sources : [Latin Times](#), 1 août 2014 ; [The New-York Times](#), 9 juillet 2014 ; [The New-York Times](#), 2 septembre 2014

DÉTENTION ET EXPULSION

UE / Arrêt à l'encontre de l'utilisation de prisons en tant que centres de rétention pour les migrants

La Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) a prononcé un arrêt le 17 juillet, sur les affaires conjointes de [Bero et Bouzalmate](#) et l'affaire [Pham](#), à l'encontre de la pratique de rétention de ressortissants de pays tiers en attente de leur renvoi dans des prisons ordinaires. Mme Bero, M. Bouzalmate et Mme Pham ont tous trois été détenus en prison aux côtés de prisonniers condamnés pour des crimes en Allemagne. La Cour a décidé que l'utilisation de prisons n'était pas justifiée, même si aucun centre de rétention pour migrants n'était disponible dans ces régions ou dans le cas où l'individu concerné avait consenti à être détenu en prison. Le jugement suit les dispositions de la [Directive européenne 'Retour'](#) qui établit que la rétention de n'importe quel ressortissant de pays tiers en attente de son renvoi doit avoir lieu dans un centre spécialisé et que des structures pénitentiaires ne peuvent être utilisées que dans des circonstances exceptionnelles. La Cour a également décidé que, si une extension de la période de rétention d'un individu est nécessaire, la durée de cette extension ne doit pas dépasser 12 mois.

Sources : [Communiqué de Presse de la Cour de Justice de l'UE](#), 17 juin 2014 ; [EU Law Analysis](#), 21 juillet 2014

PAYS-BAS / Des modifications de la loi sur la rétention d'enfants non accompagnés

La loi sur les étrangers aux Pays-Bas a été amendée pour limiter la rétention d'enfants non accompagnés. Selon la loi, les enfants non accompagnés devraient seulement être retenus dans des circonstances exceptionnelles et pour la période la plus courte possible. Seules les circonstances suivantes sont considérées comme exceptionnelles : si les enfants sont suspectés ou ont été condamnés d'avoir commis un crime ; si leur expulsion doit être effectuée dans les 14 jours maximum ; s'ils ont déjà fugué de leur centre d'accueil ou n'ont pas suivi les mesures qui limitaient leur liberté ; ou s'il existe une incertitude sur l'âge de l'enfant, ceux-ci peuvent être retenus jusqu'à ce que leur âge ait été déterminé. La loi permet toujours aux enfants migrants sans-papiers d'être retenus avec leurs parents dans des structures adaptées aux enfants. La décision du Ministère de la Sécurité et de la Justice du 29 août 2014 version WBV 2014/27, qui a amendé la loi sur les étrangers de 2000, est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2014 et peut être lue [ici](#).

Source : Stichting LOS, Newsletter Volume 4 n° 19, 15 septembre 2014

ETATS-UNIS / ALLEMAGNE / Maltraitance de migrants et de demandeurs d'asile par les employés d'une compagnie de sécurité privée dans des installations fermées

Des procureurs généraux au Texas, aux Etats-Unis, ont déposé une plainte auprès du Service de l'immigration et de l'application des règles douanières et du Département de la Sécurité intérieure, alléguant d'abus sexuels et d'harcèlement par au moins trois gardes et employés de la structure d'accueil de 537 lits gérée de manière privée au comté de Karnes. Plusieurs femmes retenues dans ce centre ont déclaré que les employés du groupe GEO, qui gère le centre, ont abusé sexuellement d'elles. De même, un cas de maltraitance de demandeurs d'asile par les employés d'une compagnie de sécurité privée dans un centre d'accueil de demandeurs d'asile dans le Land de Rhénanie-du-Nord – Westphalie en Allemagne ont été reportées. Des photos montrant les employés de la compagnie European Homecare humiliant physiquement des demandeurs d'asile ont été transmises à la police par un journaliste local en septembre 2014. L'incident a provoqué un débat sur l'utilisation de compagnies de sécurité privée pour la protection de personnes et également sur l'insuffisance des fonds alloués aux municipalités pour loger les migrants, les demandeurs d'asile et les réfugiés.

Sources : [Associated Press](#), 2 octobre 2014 ; [My San Antonio](#) 6 octobre 2014 ; [Die ZEIT](#) 29 septembre 2014

ROYAUME-UNI / Une enquête parlementaire sur la rétention migratoire

Une enquête parlementaire sur l'utilisation de la rétention migratoire a été lancée le 7 juillet au Royaume-Uni, conjointement menée par le Groupe parlementaire multipartite sur les réfugiés et le Groupe parlementaire multipartite sur les migrations. L'enquête devrait se concentrer sur les conditions de vie dans les centres de rétention, sur l'impact de ces conditions sur les détenus individuels et leur famille, sur les conséquences financières et sociales à long terme et sur le futur rôle de la rétention dans le système d'immigration.

Sources : [Migrants Rights website](#), 29 juillet 2014 ; [The Detention Inquiry website](#)

ROYAUME-UNI / Décision de la Haute Cour : le système de rétentions prioritaires liées à l'asile illégal

Detention Action, une association caritative britannique qui soutient les individus retenus pour des raisons migratoires, a remis en cause la légalité de la politique et des pratiques de 'rétentions prioritaires' ('detained fast track' - DFT). La Cour a décidé que le système de rétentions prioritaires était effectivement inéquitable et donc illégal, de par le manque de temps suffisant pour une assistance juridique appropriée. La Cour a par conséquent mis l'accent sur le fait que ce risque élevé d'injustice pourrait être supprimé par une instruction préliminaire par des avocats. La décision complète est disponible [ici](#).

Source : [Detention Action](#), 9 juillet 2014

ETATS-UNIS / Des avocats confirment que le Président Obama a l'autorité légale de protéger les migrants sans-papiers de l'expulsion

Plus de 100 avocats spécialisés en immigration aux Etats-Unis ont signé une [lettre](#) destinée au Président Obama le 3 septembre 2014, soutenant que celui-ci possède la compétence légale élargie d'agir de manière temporaire pour protéger d'autres groupes de l'expulsion. En conclusion, les avocats ont affirmé que l'administration Obama a l'autorité légale d'avoir recours au pouvoir discrétionnaire en tant qu'instrument pour gérer les ressources et protéger les individus résidant et contribuant aux Etats-Unis de façons significatives. La conclusion

des avocats indique que le Président Obama pourrait élargir le report de la décision sur l'arrivée des enfants (Deferred Action for Childhood Arrivals - DACA) à d'autres groupes tels que les migrants sans-papiers qui sont parents de citoyens américains. 'DACA' est un mémorandum rédigé par l'administration Obama le 15 juin 2012, qui protège de manière temporaire de l'expulsion les jeunes migrants sans-papiers qui sont arrivés aux Etats-Unis en tant qu'enfants.

Source : [The Washington Post](#), 3 septembre 2014

PUBLICATIONS ET AUTRES RESSOURCES

RAPPORT / L'accès au logement et à des abris pour les migrants sans-papiers en Europe

A l'occasion de la journée mondiale de l'Habitat le 6 octobre 2014, la Plate-forme pour la Coopération Internationale sur les Sans-papiers (PICUM), en collaboration avec la Fédération européenne des Associations nationales travaillant avec les sans-abri (FEANTSA) et le Réseau européen de lutte contre la pauvreté (EAPN), ont publié leur nouveau rapport qui souligne les stratégies et les bonnes pratiques pour surmonter les obstacles à l'accès au logement et à des abris pour les migrants sans-papiers. Le rapport, disponible en anglais, en espagnol et en français, est le résultat d'une conférence conjointe de ces organisations sur le logement et les sans-abris qui a eu lieu à Bruxelles en juin 2013. Le rapport est disponible [ici](#).

GUIDE PEDAGOGIQUE / Aborder la migration irrégulière dans les salles de classe

La Plate-forme pour la Coopération Internationale sur les Sans-Papiers (PICUM) a publié un nouveau guide pour sensibiliser sur les réalités auxquelles les migrants sans-papiers font face à travers l'Europe. Le guide pédagogique, qui est disponible en anglais, en français et en espagnol, explique en quoi le web documentaire de PICUM intitulé 'Undocumentary' (www.undocumentary.org), qui présente les réalités quotidiennes auxquelles les migrants sans-papiers vivant en Europe sont confrontés, peut être utilisé en tant qu'outil pédagogique dans une salle de classe. Pour consulter le guide, veuillez cliquer [ici](#).

GLOSSAIRE POUR LES MEDIAS / Des définitions de terminologie et des lignes directrices pour rendre compte des migrations

Un "Glossaire sur les Migration adapté aux médias" a été présenté officiellement par l'Alliance des Civilisations des Nations Unies (UNAOC) et l'Institut Panos Europe (IPE) au cours du sixième forum mondial de l'UNAOC à Bali le 29 août 2014. L'objectif du glossaire est de veiller à l'utilisation d'une terminologie appropriée sur les migrations dans les médias et de fournir des explications sur les définitions pour les journalistes et les éditeurs. Affirmant que "le terme 'migrant illégal' ne doit jamais être utilisé", le glossaire pour les médias peut être téléchargé [ici](#).

BOITE A OUTILS / Des informations pour s'impliquer dans la stratégie Europe 2020 et le Semestre européen

L'Alliance européenne pour un Semestre européen démocratique, social et durable (Alliance sur le Semestre) a publié sa "Boîte à outils pour s'engager dans la stratégie Europe 2020 et le Semestre européen" ("Toolkit for engaging in Europe 2020 and the European Semester") en juillet 2014. La boîte à outils explique ce qu'est le Semestre européen et fournit les coordonnées et la liste des parties prenantes, des lettres types et un glossaire des termes et acronymes. L'objectif est d'assister les organisations et les autres acteurs à s'impliquer dans la stratégie Europe 2020, qui cherche à sortir de la pauvreté au moins 20 millions de personnes jusqu'à 2020. L'Alliance sur le Semestre est une large coalition qui regroupe les principales organisations de la société civile européenne et des syndicats et est coordonnée par le Réseau européen de lutte contre la pauvreté (EAPN). Pour avoir accès à la boîte à outils, cliquez [ici](#). Pour en savoir plus sur l'Alliance sur le Semestre, cliquez [ici](#).